



LA QUINZAINE D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger
Presse du 1^{er} au 14 janvier 2021

La « *Quinzaine d'Algérie* » est une revue bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

Covid-19 Mesures de lutte contre la propagation du virus

Le Gouvernement a pris plusieurs mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 pour une durée de 15 jours à compter du 16 janvier. Ainsi, il a été décidé la prorogation :

- du confinement partiel à domicile de 20h00 à 05h00 dans 29 wilayas, à savoir : Batna, Bouira, Laghouat, Oum El Bouaghi, Tébessa, Tlemcen, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Sétid, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Ain Timouchent, Tipaza et Rélizane.
- De la continuité des services aériens domestiques et des transports routiers de personnes par train, par autocar et par taxi.
- De la fermeture des salles omnisports et de sports, des lieux de plaisance et de détente, des espaces récréatifs et des plages.
- De la limitation des activités des cafés et restaurant à la vente à emporter uniquement.
- De limitation d'activité des certaines activités à 19h00.

(EL MOUDJAHID)

OPEP OPEP+ 13^{ème} réunion ministérielle Accord

Les travaux de la 13^{ème} réunion ministérielle OPEP-Non-OPEP consacrée à « *l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court terme* » se sont tenus le 04 janvier 2021.

Les participants à ces travaux ont opté pour le maintien de leur niveau de production actuel en février et mars prochains, en accordant une exception à la Russie et au Kazakhstan autorisés à augmenter leur production de 65 000 et 10 000 barils/jour respectivement, ceci en prenant en compte les besoins énergétiques croissants durant la période d'hiver dans ces deux pays.

Selon le ministre de l'Énergie, les prix du baril pourraient se maintenir au-delà de la barre de 50 USD au moins durant le 1^{er} semestre 2021 « *si les bonnes décisions sont prises pour préserver les cours du marché pétrolier* ». « *Jusqu'à aujourd'hui, nous avons toujours pris des décisions qui ont préservé les cours, le Brent est à 52 USD et le Sahara Blend dépasse les 50 USD* ».

Pour information : Les prochaines réunions du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) de l'OPEP se tiendront les 03 février et 03 mars 2021. Par ailleurs, la 14^{ème} réunion ministérielle aura lieu le 04 mars prochain.

(APS – LE SOIR D'ALGERIE)

**OPEP
Pétrole
Prix**

Selon les données de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), publiées le 12 janvier 2021, « *le panier de référence de l'OPEP, constitué de 13 bruts, s'est élevé à 54,76 USD/baril le 11 janvier 2021, contre 54,39 USD le 08 janvier 2021* », atteignant ainsi son plus haut niveau depuis près de onze mois.

Pour rappel : En mars 2020, le panier de référence de l'OPEP avait baissé de 38,9% pour s'établir à 33,92 USD le baril. Cela représentait la plus forte baisse mensuelle depuis octobre 2008 et la valeur mensuelle la plus faible depuis septembre 2003.

(APS)

**Banque Mondiale
Perspectives
économiques
mondiales**

Dans son édition semestrielle des « *perspectives économiques mondiales* » publiée le 05 janvier 2021, la Banque Mondiale (BM) estime que le Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Algérie devrait se contracter de 6,5%, tandis que l'économie algérienne devrait progresser de 3,8% en 2021 et de 2,1% en 2022.

Par ailleurs, le rapport relève que la pandémie de la Covid-19 a provoqué une contraction de 5% de la production en 2020 dans la région Afrique du Nord et Moyen Orient (ANMO). « *Les chocs exercés par la pandémie sur les revenus devraient plonger des dizaines de millions d'habitants supplémentaires sous le seuil de pauvreté de 5,50 dollars par jour* ».

De plus, la production économique dans les pays exportateurs de pétrole de la région a baissé de 5,7% en 2020, tandis que la croissance du secteur pétrolier continue d'être freinée par les engagements pris dans le cadre de l'accord de réduction de la production conclu par l'alliance OPEP+.

Enfin, la production économique des pays importateurs de pétrole a connu une contraction plus faible en 2020 (2,2%) et ce, grâce à une propagation relativement lente de la Covid-19 au 1^{er} semestre de l'année et à la baisse des cours pétroliers.

(LIBERTE)

ZLECAF

L'accord sur la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) est entré officiellement en vigueur le 1^{er} janvier 2021 conformément aux engagements pris par les Etats ayant signé et ratifié ledit accord.

Avec un marché de 1,2 milliard de personnes, d'une valeur de 3 000 Mds USD et un Produit Intérieur Brut (PIB) de 2 500 Mds USD, il est attendu que les capacités économiques du continent soient exploitées de manière optimale avec des flux commerciaux intracontinentaux qui devront avoisiner 52%, contre 16% aujourd'hui.

Signé par 54 pays africains et ratifié par 34 pays pour le moment, l'accord prévoit l'annulation progressive des tarifs douaniers dans le commerce interafricain à hauteur de 90% des taxes douanières sur une durée de 5 ans pour les pays en développement et 10% pour les pays africains les moins développés.

(APS)

**LF 2021
Cadrage
macroéconomique**

La Loi de Finances (LF) 2021 table sur une croissance de 4% du Produit Intérieur Brut (PIB), une croissance hors-hydrocarbures de 2,4% et un taux d'inflation de 4,5%. Par ailleurs, les revenus des exportations pétrolières devraient s'établir à 23,21 Mds USD en 2021 sur la base d'un prix référentiel de 40 USD/baril. Il est prévu 28,21 Mds USD d'importations, enregistrant une baisse de 14,4%.

Les dépenses budgétaires totales devraient s'établir à 8 113,3 Mds DZD (≈ 60,98 Mds USD) en 2021 (+ 10%). Le budget de fonctionnement prévu est de (5 314,5 Mds DZD ≈ 39,94 Mds USD) (+ 11,8%) et celui d'équipements sera de 2 798,5 Mds DZD (≈ 21,03 Mds USD) (+ 6,8%). Ainsi, le déficit budgétaire augmentera à 13,57% du PIB, contre 10% au titre de la LFC 2020.

Les transferts sociaux du budget de l'Etat pour 2021 s'élèveront à 1 929,35 Mds DZD (≈ 14,50 Mds USD), en hausse de 4,22% par rapport à 2020.

(APS – JORADP)

Le président de la République a présidé le Conseil des ministres qui s'est tenu le 03 janvier 2021 et consacré au bilan 2020 de différents secteurs ministériels.

Conseil des ministres

- **Secteur des Finances** : le président de la République a affirmé que le point noir qui entache ce secteur est le système bancaire qu'il convient de revoir à travers un éventail d'inspections au niveau de toutes les banques, notamment en ce qui concerne la transparence et l'octroi de crédits. Il a par ailleurs ordonné l'accélération de la numérisation du secteur des douanes afin de lutter contre la surfacturation et d'absorber les fonds circulant dans le marché parallèle.
- **Mines** : le chef de l'Etat a mis l'accent sur l'importance d'entamer, dans les plus brefs délais, l'exploitation effective de la mine de fer de Ghar Djebilet et du gisement de zinc et de phosphate d'Oued Amizour d'une part, et de parachever les procédures de lancement des grands projets structurels d'autre part.
- **Santé** : le président de la République a souligné la nécessité de poursuivre les préparatifs nécessaires pour lancer, janvier courant, la campagne de vaccination contre la Covid-19, suivant une organisation sans faille.
- **Agriculture** : le président de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête sur l'affaire d'importation de blé avarié de Lituanie, et chargé le ministre des Finances de procéder à un audit de l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC).

(HORIZONS)

Gouvernement Limogeage Nomination

Le président de la République a mis fin aux fonctions de M. Lazhar Hani, ministre des Transports, du Président Directeur Général (PDG) d'Air Algérie, M. Bekhouche Allache, et du responsable du catering de la compagnie aérienne. Selon le communiqué de la Primature, « *cette décision a été prise à la suite de l'engagement d'une opération d'importation par la compagnie nationale d'Air Algérie de fournitures liées à l'activité de Catering et ce, sans tenir compte du contexte économique national et des orientations financières visant la gestion rationnelle de devises et la priorité accordée à la production nationale* ».

M. Amine Debaghine a été installé dans ses fonctions de Président Directeur Général (PDG) par intérim de la compagnie aérienne Air Algérie. Expert international de l'aviation civile, il a occupé plusieurs postes dans le secteur des transports notamment le transport aérien et représente l'Algérie et la région Maghreb auprès du conseil de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

(EL MOUDJAHID)

Rapport sur la relance économique de l'Algérie 2020-2024 Leviers de croissance

Selon le 1^{er} rapport sur la relance économique de l'Algérie pour 2020-2024 établi par le ministère de la Prospective, trois nouveaux leviers de croissance économique doivent être actionnés à moyen terme, à savoir : l'entrepreneuriat, le développement industriel et les Investissements Directs Etrangers (IDE).

Le document relève qu'un important flux d'IDE serait bénéfique pour l'économie algérienne permettant notamment d'importants gains de productivité à travers le transfert de technologie qu'ils entraîneraient. Ils peuvent également permettre à l'Algérie « *la diffusion des meilleures pratiques managériales et de savoir-faire international, la création d'emplois décentés, le développement et la montée en gamme de la production nationale qui se traduira par de meilleures performances à l'exportation et une meilleure intégration dans les chaînes de valeur mondiales* ».

Par ailleurs, selon le même rapport, pour réaliser les objectifs du plan de relance, « *l'Etat aura, dans un 1^{er} temps, un rôle prépondérant à jouer en la matière, mais dans un 2nd temps le financement privé devrait prendre le relai grâce à une meilleure organisation des marchés financiers, tandis que l'option du PPP devrait être une approche à privilégier dans le financement des infrastructures et services publics* ».

(APS)

<p>Subventions Révision</p>	<p>Selon le ministre des Finances, « <i>il n'est pas normal que les catégories aisées acquièrent les produits subventionnés au même prix que les citoyens à faible revenu</i> ». Ainsi, il a affirmé que la révision de la politique des subventions de l'Etat interviendra, au plus tard, le 2nd semestre de 2021.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Douanes Surfacturation</p>	<p>Selon la Directrice de l'Information et de la Communication par intérim, l'administration des Douanes a traité 427 dossiers relatifs aux infractions de change en 2020 (+ 10% par rapport à 2019) représentant une valeur de 8,7 Mds DZD (≈ 65,38 MUSD) et plus de 43 Mds DZD (≈ 323,18 MUSD) de pénalités.</p> <p style="text-align: right;">(LIBERTE)</p>
<p>Système fiscal national Numérisation</p>	<p>Selon le ministre des Finances, son département a entrepris la révision du système fiscal national en veillant à sa simplification et à l'allègement des procédures, et ce en sus du parachèvement de sa numérisation.</p> <p>« <i>La numérisation a touché les Domaines de l'Etat ainsi que l'administration des Douanes qui amorce la dernière phase de cette transition numérique</i> ». Quant à la numérisation des impôts, selon la Directrice Générale des Impôts (DGI), la généralisation du nouveau système informatique est en cours de manière graduelle, rappelant que 5 centres ont été dotés de ce système durant les deux derniers mois et que l'opération se poursuivra jusqu'à la couverture de l'ensemble du territoire.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Banque d'Algérie Mesures d'allègement reconduites</p>	<p>La Banque d'Algérie a annoncé la reconduction, pour la 2^{ème} fois, des mesures d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissements financier jusqu'au 31 mars 2021.</p> <p>Il s'agit de réduire le seuil minimum du coefficient de liquidité et de dispenser les banques et les établissements financiers de l'obligation de constituer un coussin de sécurité. Il est également prévu de reporter le paiement des tranches de crédits arrivant à échéance, ou de procéder au rééchelonnement des créances de la clientèle impactée par la conjoncture induite par la Covid-19, et d'assurer la poursuite des financements en faveur des bénéficiaires des mesures de report ou de rééchelonnement des créances.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Importations Besoins annuels</p>	<p>Le ministre des Finances a chiffré « <i>la valeur réelle</i> » des besoins du marché national en importations à 28 Mds USD par an, contre 64 Mds USD les années précédentes (2014) en raison de la surfacturation.</p> <p style="text-align: right;">(EL MOUDJAHID)</p>
<p>Industrie Secteur public marchand Budget</p>	<p>Selon le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective, 250 Mds USD ont été alloués par l'Etat au secteur public marchand au cours des 25 dernières années.</p> <p>Précisant que « <i>le budget de l'Etat ne pouvait plus supporter les défaillances de certaines entreprises publiques</i> », le ministre a noté l'intérêt de mettre en œuvre une réelle réforme du secteur public, notamment concernant les droits de propriété.</p> <p>« <i>Un Etat propriétaire intervient sur son entreprise par le capital et non par la subvention qui produit de la perversion. On est en droit de se poser la question pourquoi ces entreprises sont aujourd'hui sous capitalisées</i> ».</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>ONS Industrie</p>	<p>Selon l'Office National des Statistiques (ONS), les prix à la production du secteur industriel public, hors hydrocarbures, ont connu une relative stagnation, soit – 0,2% durant le 3^{ème} trimestre par rapport au 2^{ème} trimestre 2020. Cette stagnation des prix</p>

sortie d'usine s'explique par une baisse, ou une stagnation, des prix de la majorité des secteurs d'activité entre les deux semestres de comparaison.

Par ailleurs, les prix à la production industrielle, hors hydrocarbures, ont augmenté de 2,2% au 3^{ème} trimestre 2020 par rapport à la même période 2019.

Enfin, les prix à la production du secteur industriel public, hors hydrocarbures, ont connu, une variation à la hausse de 2,5% durant les 9 premiers mois 2020 par rapport à la même période 2019. Cette variation a été essentiellement tirée par les secteurs des industries des cuirs et chaussures avec (+ 9,9%), les mines et carrières (+ 7,2%), les énergies (+ 5,2%) et les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (+ 3,9%).

Pour rappel : La croissance moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures a augmenté de 2,8% en 2019 par rapport à 2018.

(APS)

Industrie automobile

Selon le ministre de l'Industrie, l'Etat algérien négocie actuellement avec deux constructeurs automobiles mondiaux pour des investissements en Algérie, « *il y'a une entreprise européenne et une autre asiatique* ». « *Il s'agit de de gros projets d'industrie mécanique qui généreront des écosystèmes dans lesquels évolueront plusieurs de leurs équipementiers et sous-traitants* ». Il a précisé que d'autres projets étaient en cours d'examen pour des projets de véhicules utilitaires.

Il a par ailleurs expliqué que les industriels du secteur déjà établis en Algérie qui ne peuvent pas respecter le taux d'intégration de 30% exigé lors de la 1^{ère} phase d'activité, peuvent poursuivre leurs activités en s'acquittant des taxes douanières.

(LIBERTE - APS)

Concession automobile

Concernant la concession automobile, le ministre de l'Industrie a affirmé : « *pour l'instant, sur le plan documentaire, nous avons recensé 40 dossiers complets. Nous avons tardé dans le choix des dossiers d'importateurs de véhicules neufs, car il fallait bien examiner leur conformité aux conditions fixées dans le cahier des charges* ».

Il a précisé que « *les importations des véhicules de touristiques ou utilitaires, camions y compris, seront plafonnées à 2 Mds USD au grand maximum* ». Ce montant ouvre la voie aux concessionnaires d'importer plus de 120 000 véhicules par an, dans un marché où la demande nationale est estimée à 500 000 véhicules selon un expert du secteur, M. Aïmen Cheriet.

Pour rappel : L'Algérie a imposé, en 2015, le système de quotas en les limitant à 300 000 unités par an.

Pour rappel : Selon les chiffres des Douanes algériennes, l'Algérie a importé 1 934 416 véhicules entre 2010 et 2014, les concessionnaires, avec un « *pic* » de plus de 554 000 véhicules en 2013 pour un montant de 7,33 Mds USD.

(EL WATAN)

Mines Exploitation

Selon le ministre des Mines, « *le 1^{er} projet d'envergure à concrétiser est celui de l'exploitation de la mine de fer de Ghar Djebilet (Tindouf). Le président de la République m'a instruit, lors de la réunion du Conseil des ministres, d'aller vite et de terminer cette opération le mois de janvier* ». Ainsi, il a affirmé que ledit projet sera lancé courant janvier et a précisé que des négociations étaient en cours avec un partenaire étranger pour la réalisation d'un complexe qui produira 12 millions de tonnes par an.

(EL WATAN)

**TIC
Internet
Débit**

Selon le ministre de la Poste et des Télécommunications, le débit internet minimum de l'Algérie passera de 4 Mb/s actuellement à 8 Mb/s, permettant ainsi un accès aisé à la vidéo haute définition et autres contenus à valeur ajoutée.

Il a affirmé que câble sous-marin de fibre optique Orval/Alval, d'une capacité de 40 Tbits/s et reliant le réseau national à partir d'Oran et d'Alger au réseau européen par Valence (Espagne), est en exploitation « effective » depuis le 31 décembre 2020.

Concernant le câble Medex, « opérationnel depuis 2019 », le ministre a indiqué que sa capacité d'exploitation est « actuellement 400 Go sur un total de 2 To ».

(LE QUOTIDIEN D'ORAN)

**CNRC
Statistiques 2020**

Le Centre National du Registre du Commerce (CNRC) a enregistré près de 361 557 inscriptions de personnes morales et physiques au niveau national en 2020.

Evolution des chiffres du Centre National du Registre du Commerce entre 2019 et 2020			
Types de personne	Type d'opérations	Chiffre 2020	Evolution par rapport à 2019
Personnes physiques	Nouvelles inscriptions	133 845	+ 16,4 %
	Modifications	103 044	- 68,2 %
	Radiations	72 968	- 8,4 %
Personnes morales	Nouvelles inscriptions	14 858	- 4,7 %
	Modifications	29 971	- 18,1 %
	Radiations	6 868	+ 1,2 %

(APS)

**ANSEJ
Entrepreneurs en
difficulté**

Selon le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Microentreprise, sur 380 000 entreprises créées dans le cadre du dispositif de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), 70% sont en crise et nécessitent une prise en charge, notamment à travers le rééchelonnement de leurs dettes et la possibilité de disposer de plans de charge.

(APS)

**Banques publiques
Audit**

Le ministre des Finances a annoncé le lancement d'un audit de toutes les banques publiques. Cette opération touchera notamment les dysfonctionnements dans l'octroi des crédits qui a fait l'objet de « graves dérapages ».

(LE SOIR D'ALGERIE)

**Groupes publics
Plan de relance**

Selon le ministre de l'Industrie, le Gouvernement est décidé à passer au peigne fin la situation du secteur public aux fins d'amorcer une nouvelle dynamique de redressement. Un travail d'audit par groupe et par filiale a été finalisé et servira de tremplin à l'identification d'un plan de relance et de relais de croissance.

« Une fois restructurées, dotées d'équipes dirigeantes et de plans de redressement bâtis sur des contrats de performances, certaines de ces entreprises solliciteront l'épargne publique en Bourse pour les besoins de leur capitalisation et investissement, d'autres solliciteront des financements bancaires car dotées d'importants actifs permettant de garantir leurs emprunts ».

Selon le ministre, l'endettement du secteur public est estimé à **40 Mds USD**, tous secteurs confondus.

(LIBERTE)

Entreprise algérienne Sonatrach

Selon son Président Directeur Général (PDG), l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach compte investir 40 Mds USD sur 5 ans, dont 51% en dinars, notamment à travers la mise en production et la montée en cadence de plusieurs gisements.

(APS)

Entreprise algérienne ENG

Le ministre des Mines a procédé à la pose de la 1^{ère} pierre du projet de réalisation d'une usine de production de carbonate de calcium micronisé à Constantine.

Fruit d'un partenariat entre l'Entreprise Nationale des Granulats (ENG) et l'Entreprise Nationale de Charpente et de Chaudronnerie ECC/CR Metal, l'usine nécessitera un investissement de 5 Mds DZD ($\approx 37,58$ MUSD), sera réalisée en 30 mois et « *produira annuellement 100 000 tonnes de produits micronisés de haute qualité* » utilisés dans divers domaines industriels, agricoles et pharmaceutiques.

Dans le sillage de cet investissement, seront créées une chaîne de valeur en aval et des petites et moyennes entreprises sachant que « *le marché national est approvisionné par la production nationale et les importations et les besoins sont de l'ordre de 575 000 tonnes dont 48% sont importées* ».

Pour information : L'Algérie importe 270 000 tonnes de produits de bicarbonate de calcium.

(APS)

Entreprise algérienne ENASEL

Le ministre des Mines a inauguré une raffinerie de sel située à Loutaya, au nord de Biskra, et qui appartenant à l'Entreprise Nationale des Sels (ENASEL).

L'unité, employant 145 personnes, a nécessité un investissement de 1 840 Mds DZD et dispose d'une capacité de production annuelle de plus de 80 000 tonnes de sel dont 25 000 tonnes de sel de table, 20 000 tonnes de comprimés de sel industriel et de 15 000 tonnes de sel pharmaceutique.

(APS)

**LF 2021
Taxe sur les
conteneurs
CARE**

Le Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise (CARE) renouvelle ses mises en garde quant à la décision du ministère des Transports d'imposer des amendes sur les conteneurs retenus au-delà de 20 jours au niveau des ports et insérée dans la Loi de Finances (LF) 2021.

CARE estime que la disposition « *ne diminue en rien le coût des surestaries à pays aux transporteurs qui, de plus, constituent des sorties de devises sans contrepartie pour le pays* ».

Selon les explications de l'organisation, cette disposition « *repose sur le postulat que les importateurs retiendraient volontairement des conteneurs pour les utiliser comme moyen de stockage* ». « *Utiliser volontairement des conteneurs en surestaries pour entreposer de la marchandise entraîne un coût de l'ordre de 1,28MDZD ($\approx 9 620,44$ USD) pour 100 m². Cela reviendrait deux à trois fois plus cher que de louer un bâtiment de luxe à Hydra pour stocker la marchandise* ».

CARE rappelle les solutions qu'il avait déjà préconisées en novembre, soulignant qu'« *il faut traiter le fond du problème, soit la question des procédures préalables au dédouanement des marchandises importées, lever l'absurdité légale de l'interdiction d'importation de conteneurs usagés. Cette situation déplorable impose aux importateurs de payer des surestaries de l'ordre de 100 USD/jour de dépassement, soit 3 000 USD pour 30 jours. Cela représente le prix d'un conteneur usagé de bonne qualité* ».

(EL WATAN)

LF 2021
Paiement à terme
des importations
CARE

Dans un communiqué rendu public, le Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise (CARE) avertit contre la disposition de l'article 118 de la loi de finances (LF) 2021 qui prévoit le paiement des opérations d'importation des produits destinés à la revente en l'état au moyen d'un instrument de paiement dit « à terme », payable à 45 jours à compter de la date d'expédition des marchandises.

Rappelant que l'exposé des motifs contenus dans le projet de loi de finances 2021 précisait que l'objectif recherché est de donner le temps aux douaniers de faire les vérifications avant le paiement effectif de l'importation, le CARE précise que « *cet objectif ne peut être sérieusement suivi. Utiliser le terme de 45 jours pour le paiement par crédit ou remise documentaire pour permettre aux douanes de faire des vérifications et éventuellement bloquer le transfert de fonds au terme des 45 jours n'est pas réalisable* ».

Selon le CARE, une lettre de crédit « *est un engagement, non pas du client, mais de la banque, envers les banques coresponsables à l'international* ». De tels engagements « *ne peuvent être rompus sans altérer sérieusement la signature de nos banques. Cela aura pour des conséquences sur notre capacité à transiger à l'étranger et sur le cout de telles transactions* ».

Le Cercle qualifie la disposition susmentionnée de « *dangereuse* » car elle consiste à contraindre les entreprises à importer leurs achats à crédit en devises dans le contexte de dévaluation du dinar qui s'annonce inéluctable.

Le *think tank* rappelle qu'une telle mesure avait été prise en 1994 contraignant les entreprises à importer leurs intrants à crédits alors qu'elles souhaitaient payer leurs achats en devises sans recours au crédit. « *On leur a fait subir, contre leur volonté, un risque de change. Lorsqu'advint la dévaluation, elles se sont retrouvées avec des dettes quasiment doublées. Beaucoup de nos entreprises productrices de l'époque n'y ont pas survécu. D'autres sont restées avec des bilans plombés de dettes gonflées d'agios et d'intérêt de retard qu'elles subissent encore, 26 années plus tard* ».

« *Si la réelle motivation de cette mesure est de différer le paiement des importations, et ainsi, obtenir un financement de la balance des paiements de quelques milliards de dollars (un mois d'importations), ce n'est pas la meilleure méthode* ».

Pour plus d'informations : [Importation à crédit des intrants: plus coûteux qu'un emprunt \(care.dz\)](#)

(LIBERTE – SITE OFFICIEL DE CARE)

DZ-France

Le Premier ministre a eu, le 11 janvier 2021, un entretien téléphonique avec son homologue français au cours duquel les deux parties ont exprimé leur « *satisfaction* » quant à la « *qualité* » des relations bilatérales. Ils ont réitéré « *leur volonté résolue à œuvrer pour l'édification d'un partenariat d'exception, prôné de part et d'autre* ».

Les deux Premiers ministres ont également abordé les préparatifs en cours de la 5^{ème} session du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau (CIHN) algéro-français prévue prochainement à Alger. Ils ont mis en exergue la « *nécessité de faire de cette importante échéance un moment fort dans la consolidation, l'enrichissement et la diversification de la coopération entre les deux pays* ».

(APS)

Covid-19
Bilan sanitaire de
l'Algérie

Jour	Nombre de cas enregistrés en 24 heures	Nombre total de contaminations	Nombre total des décès
1 ^{er} janvier	287	99 897	2 762
02 janvier	262	100 159	2 769
03 janvier	249	100 408	2 772
04 janvier	237	100 645	2 777
05 janvier	228	100 873	2 782
06 janvier	247	101 120	2 786
07 janvier	262	101 382	2 792
08 janvier	275	101 657	2 798
09 janvier	256	101 913	2 803
10 janvier	231	102 144	2 807
11 janvier	225	102 369	2 812
12 janvier	272	102 641	2 816
13 janvier	219	102 860	2 819
14 janvier	267	103 127	2 822
15 janvier	254	103 381	2 827
16 janvier	230	103 611	2 831

Les montants en Dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (USD) au taux officiel du 19.01.2021

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique Régional d'Alger (adresser les demandes à : darine.chenine@dgtresor.gouv.fr).

Le service Economique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Economique Régional d'Alger

Adresse : 25, chemin Abdelkader Gadouche – 16035 – Hydra

Rédigée par : Darine Chenine

Revue par : Thibault Le Ruyet